ECOLOGIE 78

LE MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE TOULONNAIS ET TOUTES LES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE LA NATURE, REGROUPÉS DANS LE COLLECTIF D'ÉCOLOGIE 78 PRÉSENTENT POUR LA 3ème CIRCONSCRIPTION DU VAR LEUR CANDIDAT :

MICHELON YVES

Suppléante :

KELLEDJIAN simone

«L'Homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité, à des conditions de vie satisfaisantes dans un environnement dont la qualité lui permette de VIVRE DANS LA DIGNITÉ et le bien-être. Il a aussi le DEVOIR solennel de protéger cet environnement pour les générations présentes et futures».

Or, l'inquiétude s'installe :

les experts de l'O. N. U. nous parlent :

— de la croissance de plus en plus rapide :
- de la population
- de la demande en produits alimentaires
- de la production industrielle
- de la pollution

— et des ressources de notre Terre, qui elles, n'augmentent pas.

Sans sombrer dans la peur paralysante du cataclysme de l'an 2000, la lecture de nos journaux nous rappelle chaque jour les marées noires du Torrey Canyon, le nuage mortel de Seveso, les 35 millions de km2 de terres qui deviennent stériles, le danger des centrales nucléaires, la régression de la forêt pourtant source de vie.

ÉCOLOGIE 78 tire aussi la sonnette d'alarme et présente ici le résumé de quelques mesures de transition permettant d'aller vers une société détendue écologique. Celle-ci suppose une redéfinition de la responsabilité individuelle, des finalités du travail, et de la consommation, des rapports entre exploitants et exploités et surtout entre hommes et femmes.

NOUS VOULONS

* une agriculture familiale biologique créatrice d'emplois (200 000 pour l'autonomie régionale)

* un urbanisme respectant l'espace fertile, de taille humaine et adapté aux énergies nouvelles.

* un développement massif des transports en commun.

* sauver le littoral du béton et des endiguements

* épuration et recyclage de tous les effluents sous forme d'engrais organiques.

* un tourisme mieux étalé dans le temps.

* P.O.S. rediscuté démocratiquement.

* une fiscalité déconcentrée locale 30 %, régionale 30 %, nationale 30 %, 10 % à des fondations d'intérêt général.

* une taxation de l'énergie suivant sa rareté.

* aide massive aux énergies renouvelables.

* une TVA réduite pour les consommations de base livrées en vrac.
moins d'emballages perdus.

* une assemblée régionale élue au suffrage direct. Un référendum régional sur initiative populaire.

VOTEZ MICHELON